

2 TECHNICIENS.NES DE MAINTENANCE INFORMATIQUE

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES
OU TECHNICIENS TERRITORIAUX
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité du responsable infrastructure et systèmes, vous aurez en charge :

MISSIONS

- Apporter un soutien technique et fonctionnel de premier niveau aux utilisateurs, en résolvant efficacement leurs problèmes informatiques courants,
- Gérer les incidents signalés par les utilisateurs via des tickets (GLPI) ou par téléphone, en procédant au diagnostic et à la résolution dans les délais impartis,
- Assurer la gestion et l'assistance des équipements multimédias tels que les vidéoprojecteurs, les visioconférences, les tablettes et les smartphones,
- Installer, configurer et mettre à jour les postes de travail, logiciels, les systèmes d'exploitation et les périphériques informatiques selon les besoins de l'organisation,
- Assurer la qualification d'une maintenance ou dépannage du matériel informatique tel que les ordinateurs, les imprimantes, les scanners, etc.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme de niveau Bac Pro et/ou Bac +2 en informatique, de préférence avec une expérience professionnelle dans un poste similaire,
- Connaissance approfondie des systèmes d'exploitation, principalement Windows,
- Connaissance des technologies informatiques de base et de la téléphonie IP,
- Connaissance des réseaux informatiques : LAN, WAN, TCP/IP, DHCP, DNS,
- Expérience avec les outils de ticketing et de prise en main à distance tels que GLPI, Teamviewer et Anydesk,
- Capacité à diagnostiquer et résoudre les problèmes matériels et logiciels courants,
- Aptitude à rédiger de manière claire et concise,
- Aptitude à prendre des initiatives et à résoudre les problèmes de manière proactive,
- Capacité à travailler efficacement en autonomie et en équipe,
- Esprit d'analyse et d'écoute, faire preuve de discrétion et de réserve,
- Connaissance de l'environnement territorial apprécié,
- Permis B obligatoire.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), possibilité de télétravail (1 jour), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 20/04/2024 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sépard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr